



MRC du
HAUT-SAINT-LAURENT

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est donné, conformément aux articles 148 et 148.0.1 du Code municipal du Québec (RLRQ, chapitre C-27.1), par le soussigné, Pierre Caza, directeur général et secrétaire-trésorier de la Municipalité régionale de comté du Haut-Saint-Laurent, à l'effet que le calendrier 2021 de la tenue des séances du Conseil de la MRC a été modifié comme suit lors de la séance du Conseil du 4 novembre 2021 :

Modifications au calendrier 2021 de la tenue des séances du Conseil de la MRC comme suit :

Séance ordinaire le mercredi 24 novembre 2021 à 17 heures ;
Séance ordinaire le mercredi 8 décembre 2021 à 19 heures ;
Séance ordinaire 15 décembre 2021 : Annulée.

DONNÉ À HUNTINGDON, ce 5 novembre 2021.

Pierre Caza
Directeur général et secrétaire-trésorier